NATIONS UNIES

E

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.42/2009/5
28 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des registres des entreprises

Onzième session
Luxembourg, 6 et 7 octobre 2009
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

PRATIQUES OPTIMALES EN VUE DE LA PUBLICATION, DE LA DIFFUSION ET D'UNE UTILISATION PLUS RÉPANDUE À DES FINS STATISTIQUES DES DONNÉES CONTENUES DANS LES REGISTRES DES ENTREPRISES

Diffusion et utilisation à des fins statistiques des données des registres des entreprises

Note de Statistics Finland (Finlande)

I. INTRODUCTION

1. La décision de tenir régulièrement un registre statistique des entreprises a été prise par Statistics Finland dès 1968. Par conséquent, à l'automne 2008, nous avons célébré le quarantième anniversaire du registre des entreprises. Les premières statistiques ont été publiées en 1972. Déjà avant la tenue régulière des registres des entreprises, deux recensements sur les entreprises avaient été réalisés avec, comme années de référence, 1953 et 1964.

2. Au départ, le principal résultat de ces travaux était la publication de statistiques sur la population des entreprises. Au fil des ans, le registre des entreprises a rempli de nombreuses fonctions nouvelles et constitue aujourd'hui un outil très important et polyvalent pour la production de statistiques à partir de registres. En Finlande, une partie du registre des entreprises est également employée comme banque de données pour la prestation de services payants de fournitures de données. Le registre des entreprises sert en outre de cadre pour l'application des règles et des normes de classification de la Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE).

GE.09-23512 (F) 021009 071009

II. BREF RÉSUMÉ DE L'HISTORIQUE ET DE L'ÉVOLUTION DU REGISTRE DES ENTREPRISES EN FINLANDE

3. Initialement, le registre était intitulé «registre des entreprises et des établissements», en ce sens qu'il couvrait ces deux niveaux d'entités. Petit à petit, l'usage du nom «registre des entreprises» s'est imposé et le registre englobe aujourd'hui des structures plus complexes correspondant à la réalité actuelle, qui vont des unités d'activité économique (UAE) aux groupes d'entreprises (GE) en passant par les unités locales (UL), les entreprises (ENT) et les unités légales.

4. Dans les premiers temps, les statistiques issues du registre des entreprises sur la population des entreprises compensaient l'absence, dans les comptes nationaux, d'autres statistiques plus complexes, notamment de statistiques sur le secteur des services, qui ont été mises au point ultérieurement.

5. Au départ, le registre n'incluait que les unités acquittant l'impôt sur les ventes, qui ne représentent qu'une partie de l'ensemble des entreprises. Par la suite, la portée du registre s'est élargie, étape par étape, et déjà à un stade très précoce, tous les employeurs et toutes les unités assujetties à l'impôt sur les entreprises ont été incorporés au registre. Le registre des entreprises s'est également étendu au secteur public après l'instauration en 1985 de la collecte des données de l'administration centrale en collaboration avec les responsables des statistiques régionales sur l'emploi et du Ministère des finances. Puis, en 1990, des unités de l'administration locale ont également été intégrées au registre des entreprises. Le secteur de l'agriculture est le dernier à avoir été ajouté au registre et son intégration remonte à 2007 (voir la figure 1).

6. Parallèlement, le système de production s'est étoffé de sorte que les données du registre ont pu être définitivement mises au point chaque année même si, auparavant, elles n'étaient actualisées qu'une année sur deux. Dans les premiers temps, seules quelques données pouvaient être extraites des fichiers administratifs et un large volume d'informations importantes était réuni par le biais des enquêtes fondées sur le registre des entreprises. Cependant, à mesure que les systèmes informatiques et les registres administratifs ont gagné en importance au sein de la société et de l'administration finlandaises, Statistics Finland les a mis à profit.

7. Par conséquent, le registre des entreprises s'est transformé en un cadre utile pour les enquêtes auprès des entreprises. Déjà dans les années 80, l'intérêt porté à la production de statistiques à partir de registres en Finlande a sensiblement accéléré le développement du registre des entreprises en tant que registre de base offrant une bonne couverture aux fins de la production de statistiques. Étant donné qu'un système d'identification unifié bien étoffé est un préalable important pour produire des statistiques fondées sur les registres, Statistics Finland s'est associé à l'ensemble des efforts visant à créer le système d'identification unifié des entreprises mis en place en Finlande. En 1990, la Finlande est parvenue à concevoir un recensement démographique basé sur l'exploitation des données de registre.

8. L'administration fiscale est le premier organisme à avoir établi, dès 1968, un code supplétif d'identification des entreprises et, aux termes de la législation de 1991, Statistics Finland est tenu de diffuser le code public des entreprises. Durant la période 1991-2001, il avait même instauré un service téléphonique payant dans le but de communiquer le code d'identification public.

9. À mesure que les structures de l'économie et des entreprises sont devenues plus complexes, la nécessité d'utiliser les groupes d'entreprises comme unités statistiques s'est fait sentir et, plus tard, la mondialisation a également rendu nécessaire un suivi de l'évolution de groupes d'entreprises multinationaux.

10. Statistics Finland a participé à la coopération internationale dans le domaine des registres des entreprises et peu de temps après l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne (UE), son registre des entreprises satisfaisait déjà dans une large mesure aux dispositions du règlement de la Commission européenne relatif aux registres des entreprises, sauf en ce qui concerne le choix de l'unité «entreprise».

11. En 2007, le registre des entreprises répondantes a été créé en tant que nouveau service du registre des entreprises. Les services fournis s'articulent autour des besoins des répondants et autour des enquêtes menées dans les domaines statistiques dont s'occupe Statistics Finland.

12. L'annexe I fait la synthèse de quelques étapes importantes de la mise au point du registre des entreprises.

Figure 1

Séries chronologiques de statistiques publiées à partir du registre des entreprises, nombre d'entreprises industrielles et commerciales

Nombre d'entreprises inscrites au registre des entreprises, 1972-2007

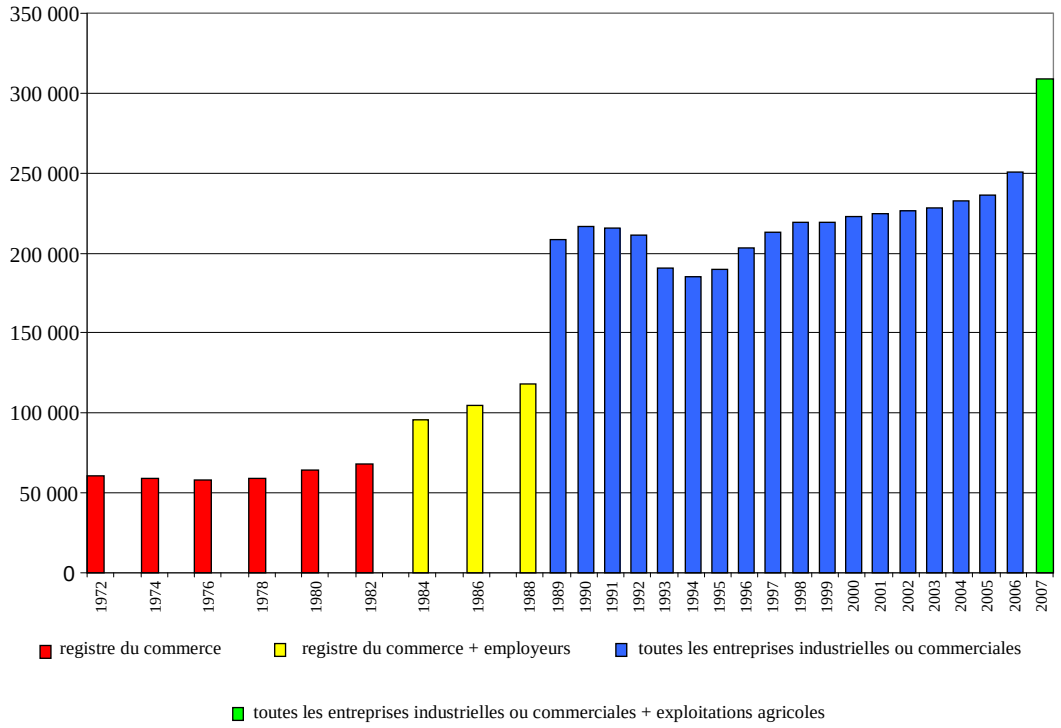

III. UTILISATION ET DIFFUSION DE DONNÉES PROVENANT DU REGISTRE DES ENTREPRISES

A. Statistiques directement issues du registre

13. Le registre des entreprises fournit des statistiques annuelles sur la population des entreprises, des statistiques trimestrielles sur les ouvertures et clôtures d'entreprises et des statistiques sur la démographie des entreprises.

1. Statistiques annuelles établies à partir du registre des entreprises

14. Des statistiques annuelles issues du registre des entreprises sont régulièrement diffusées sur les pages du site de Statistics Finland (http://tilastokeskus.fi/til/syr/index_en.html) et dans la publication annuelle intitulée *Corporate Enterprises and Personal Businesses in Finland*. Les publications contiennent des tableaux statistiques, des séries chronologiques et quelques analyses. Les tableaux sont élaborés en fonction de classifications telles que la NACE, de classifications régionales, de la forme juridique, des catégories de taille, etc. Les variables considérées sont le nombre d'unités, les effectifs, le chiffre d'affaires et la somme des traitements et salaires. Les statistiques concernent les unités suivantes: entreprises, unités d'activité locales et groupes d'entreprises. L'annexe III donne des exemples de tableaux qui sont régulièrement affichés sur les pages de Statistics Finland. En outre, les données sur les groupes d'entreprises offrent aussi des possibilités nouvelles d'analyse des structures des entreprises, par exemple pour l'étude de la centralisation de l'économie ou l'application de la règle de l'indépendance lorsqu'il s'agit de repérer les petites et moyennes entreprises (PME).

15. La publication fait partie des produits de la statistique officielle publique en Finlande. Quelques-unes des variables du registre sont aussi prises en compte dans les statistiques structurelles sur les entreprises, de sorte qu'il existe des chevauchements partiels dans la production des données. Toujours est-il que les statistiques issues des registres des entreprises font état des caractéristiques de base analogues concernant la population des entreprises à celles des statistiques démographiques pour ce qui est de la population humaine.

16. La production de statistiques entraîne un surcroît de travail pour les responsables du registre des entreprises. L'utilisation de ce registre à des fins statistiques oblige à prêter une plus grande attention à la précision et à la qualité, en particulier celles des variables de taille (effectifs et chiffre d'affaires), que lorsqu'on les utilise comme simples variables d'échantillonnage. En outre, les variables de taille devraient également permettre d'assurer la cohérence entre les données au niveau des entreprises et au niveau des établissements. La collecte de données et la mise en relation des données administratives et des données d'enquêtes soulèvent des difficultés, en particulier lorsque les structures des entreprises se modifient.

17. La variable «effectifs» est exprimée en équivalent plein temps, le chiffre d'affaires est réduit ou augmenté selon les cas pour en calculer la valeur sur une période d'environ douze mois lorsque l'exercice comptable ne coïncide pas avec cette durée.

18. Fichiers de données annuels. Des fichiers de données annuels sont établis en vue de produire et de publier des statistiques et de procéder à une analyse de séries chronologiques sur la population des entreprises, ainsi que son évolution. Le fichier de données annuel est extrait de

la base de données de production du registre et son extraction s'effectue au moment où toutes les données de l'année considérée ont été renvoyées. Les fichiers de données annuels sont élaborés selon les mêmes principes, tous les ans, de sorte que la comparabilité dans le temps est garantie.

19. Les fichiers de données annuels se limitent aux unités actives durant l'année considérée. Lorsque l'on définit la population des entreprises pour l'année en question, les valeurs seuils ci-après sont appliquées: actives pendant au moins six mois durant l'année de référence et employant au moins 0,5 personne (en équivalent plein temps) ou ayant enregistré un chiffre d'affaires d'une certaine ampleur au cours de l'année de référence (au moins 9 636 euros en 2007).

20. Ces valeurs seuils garantissent le maintien de la comparabilité des modifications affectant la population des entreprises. La base de données du registre des entreprises compte plus d'un demi-million d'unités légales en activité, mais 310 000 unités d'entreprise seulement sont prises en compte dans les statistiques annuelles, ce qui exclut les plus petites unités et les unités publiques et à but non lucratif. Voir la figure 1.

2. Ouvertures et clôtures d'entreprise

21. Des statistiques trimestrielles sur les ouvertures et clôtures d'entreprise sont effectivement produites à partir de données sur les unités légales car ces statistiques sont publiées très peu de temps après l'immatriculation des entités considérées. La population statistique se compose des employeurs et des unités redevables de la taxe sur la valeur ajoutée (unité TVA), qui font une déclaration mensuelle à l'administration fiscale. Ainsi, il est facile de contrôler qu'elles existent. Ces statistiques ne reflètent pas les créations et disparitions réelles d'entreprises, mais seulement les actes administratifs. Les statistiques tiennent essentiellement lieu d'indicateurs des cycles conjoncturels et il faut toujours faire preuve de discernement lors de l'interprétation des chiffres.

22. Quoi qu'il en soit, les tableaux sont élaborés par branche d'activité, par région et par forme juridique. Le nombre d'entreprises (unités légales) est la seule variable retenue. Bon nombre d'organisations régionales sont intéressées par ces données qui sont publiées quatre mois après la période de référence (http://tilastokeskus.fi/til/aly/index_en.html).

3. Statistiques sur la démographie des entreprises

23. Les statistiques sur la démographie des entreprises donnent une description réelle du phénomène de création et de disparition d'entreprises. Ces statistiques sont produites suivant la méthode harmonisée de l'UE et paraissent avec beaucoup de retard par comparaison aux statistiques susmentionnées. Selon la méthode utilisée et les variables retenues, ces statistiques peuvent être produites jusqu'à dix-huit mois après la période de référence.

B. Utilisation des registres des entreprises aux fins de la production de statistiques

24. Les données du registre des entreprises sont utilisées de manière totalement autonome par le personnel de Statistics Finland. La base de données du registre des entreprises est exploitable en ligne ou les informations qu'elle contient peuvent faire l'objet d'un traitement par lots. Certains systèmes sont directement connectés à la base de données à partir de leurs propres applications. Des descriptions de variables et de processus, qui s'apparentent à des métadonnées,

facilitent l'utilisation autonome des données du registre des entreprises. Le registre compte quelque 300 utilisateurs au sein du personnel de Statistics Finland.

25. En dehors de sa fonction de base d'enquête, le registre des entreprises est une mine d'informations pour diverses entreprises et pour l'établissement de statistiques dans d'autres domaines. Nous pouvons considérer que le registre des entreprises est intégré au processus de production de chaque entreprise et même à de nombreux domaines des statistiques sociales. Le registre des entreprises satisfait déjà dans une très large mesure les besoins de la production de statistiques. Il couvre toutes les branches d'activité et même les petites unités prises en compte dans le produit intérieur brut (PIB) et il délimite les unités statistiques les plus importantes.

26. Il concrétise aussi très bien le principe qui consiste à utiliser de nombreux types de données administratives dans le cadre de la statistique (voir l'annexe II). On compte 67 mises à jour distinctes à partir de 18 sources de données administratives différentes au cours d'une année. Par ailleurs, 16 questionnaires sont envoyés chaque année aux répondants au titre du processus d'enquête destiné à actualiser le registre des entreprises.

27. Grâce aux opérations et mesures exposées ci-dessus, on parvient à s'assurer que le contenu en données du registre reste suffisamment étendu et actuel. Quelques faits récents attestent de la confiance placée dans le registre des entreprises: les responsables des statistiques structurelles sur les entreprises ont récemment cessé de réunir leurs propres données sur l'emploi et se fondent désormais sur les chiffres des effectifs figurant dans le registre. En ce qui concerne l'application de la NACE Rev.2, il est interdit à Statistics Finland de se servir d'un autre code de la NACE que celui employé dans le registre des entreprises.

28. Toutefois, des besoins nouveaux doivent être satisfaits, notamment ceux qui découlent de la mondialisation, de l'expansion des entreprises multinationales (EMN), de la nécessité de mieux gérer la collecte de données auprès de vastes entreprises complexes, de définir l'unité entreprise, d'entamer l'établissement de profils et de concrétiser la stratégie de Statistics Finland visant à rendre ses statistiques encore plus cohérentes. L'ancienne architecture de la base de données du registre des entreprises remonte à 1997.

29. La conjugaison de toutes ces raisons a justifié le lancement d'un projet de refonte du registre des entreprises qui a démarré au début de cette année. Ce projet a principalement pour objet de concevoir un entrepôt de données associé au registre, de définir la nature interactive du registre et des interfaces entre le registre et d'autres domaines de la statistique, d'élaborer une approche orientée vers les métadonnées de l'utilisation des données administratives et de prévoir les modifications qui pourraient être apportées au contenu en données du registre.

C. Services d'information payants

30. Les services d'information à la clientèle s'appuyant sur les données du registre sont accessibles au public depuis les années 80. Ces services se présentent soit sous une forme normalisée, soit sous un format entièrement adapté aux besoins des clients qui, selon le cas, demandent des statistiques agrégées, ou des microdonnées. Les listes d'entreprises et d'unités locales peuvent être ciblées de diverses manières en fonction de chaque variable de classification du registre. À cet effet, il existe une application toute prête qui permet d'obtenir le fichier

définitif en fonction des unités et variables demandées par l'utilisateur. Certains clients, tels que les grandes sociétés, compléteront ou mettront à jour périodiquement leur propre registre.

31. À titre d'illustration, quelques exemples de services de compilation des statistiques peuvent être cités: des calculs des déductions fiscales sont effectués pour le Ministère des finances. Dans différentes régions, le rôle des données sur les unités locales est important et plusieurs municipalités et fédérations de municipalités sont des clients directs du registre. Des organisations régionales sont également des utilisatrices du portail des entreprises financé et organisé par le Ministère de l'emploi et de l'économie. Ce portail contient certaines informations au niveau des unités concernant les plus grandes entreprises des différentes régions.

32. Une équipe de quatre personnes assure les activités de service. Le guide des services fournis par le registre des entreprises (voir http://tilastokeskus.fi/tup/yritysrekisteri/palveluopas_en.html) présente à la clientèle les possibilités offertes par le registre, outre qu'il sert d'outil promotionnel.

33. La majorité des clients des services payants appartiennent au secteur privé, tandis que le secteur public consomme 30 % du volume total des services. Les secteurs des banques et de l'assurance, ainsi que les instituts de recherche sont les principaux clients du registre dans le secteur privé. Dans le secteur public, ce sont les ministères, les institutions des administrations locales et les organismes chargés de la planification régionale qui constituent le gros de la clientèle.

34. Un service spécial, en l'occurrence le laboratoire de recherche, s'adresse spécifiquement aux chercheurs. C'est le lieu de stockage d'une large quantité de données de Statistics Finland accessible aux chercheurs extérieurs. Fondamentalement, les codes d'identification des unités sont cryptés dans ces fichiers de données.

IV. QUESTION CONCERNANT LES MICRODONNÉES ET LA CONFIDENTIALITÉ

35. Les données statistiques sont absolument confidentielles. De manière générale, toutes les données sont publiées sous forme d'agrégat, de sorte qu'aucune donnée n'est disponible sur une entité isolée. En Finlande, seul le registre des entreprises fait exception à ce principe essentiel. Des microdonnées peuvent être obtenues en vertu des dispositions de la loi sur la statistique (280/2004) qui en autorisent la diffusion (http://tilastokeskus.fi/meta/lait/tilastolaki_en.html).

36. La loi sur la statistique comprend des dispositions précises régissant les éléments de données du registre des entreprises accessibles au public. Sont inclus sur la liste des données publiques les éléments d'information suivants:

a) Code d'identification de l'entreprise, durée de validité, forme juridique, raison sociale, branche d'activité, code de langue, siège, adresse et autres coordonnées;

b) Type de propriétaire;

c) Implantation et établissements;

d) Tranche de chiffre d'affaires;

e) Nombre total de salariés et effectifs par municipalité;

f) Activités de commerce extérieur;

g) Obligation d'acquitter la taxe sur la valeur ajoutée, activité de l'employeur et inscription sur le registre des prélèvements d'impôts à la source; et

h) Dans le cas des groupes d'entreprises, relations au sein du groupe.

37. La publication de ces données a certaines conséquences sur le processus de collecte. Bien que la société finlandaise soit généralement favorable à l'accessibilité des données contenues dans les registres, la communication de ces données a des effets très sensibles sur la réponse aux enquêtes. La loi sur la statistique stipule qu'il faut expliquer aux répondants les objectifs de l'utilisation des données issues de l'enquête. Dans toutes les lettres adressées aux répondants à l'enquête réalisée aux fins du registre, il est indiqué que les données réunies seront également employées pour la prestation de services de communication de données.

V. OBJECTIFS STRATÉGIQUES CONCERNANT LE REGISTRE DES ENTREPRISES INCLUS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE SUR LES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

38. En 2008, Statistics Finland a adopté une stratégie nouvelle pour les statistiques économiques. Dans le cadre des stratégies nouvelles et de l'adoption des critères du Système statistique européen, le registre des entreprises joue un rôle encore plus important que jadis, pour autant que cela soit possible, dans la production de statistiques. Dans le cadre de ce processus, Statistics Finland a aussi défini des programmes pour la coordination de l'évolution actuelle de ses travaux. Deux de ces programmes étaient étroitement liés aux difficultés auxquelles devait répondre le registre des entreprises, à savoir la mondialisation des entreprises et le développement de la collecte de données sur les entreprises.

39. Mondialisation: dans le cas des sociétés multinationales, une coopération doit s'établir au niveau international. Les solutions apportées dans le cadre du registre aux problèmes découlant de la mondialisation seront également utiles à certains travaux concernant d'autres statistiques économiques. Pour répondre à cette demande, les responsables du registre tiennent un registre des groupes d'entreprises; ils élargissent la collecte de données sur les multinationales et participent à l'échange de données avec le registre EuroGroups.

40. Pour Statistics Finland, le registre est l'un des moyens stratégiques d'améliorer la cohérence de ses travaux. Le registre devrait servir de cadre de référence pour toutes les statistiques relatives aux entreprises. L'utilisation de la même classification pour les mêmes unités atténuera les problèmes de cohérence. L'application de la NACE Rev.2 dans le cadre du registre des entreprises constituera un premier pas sur cette voie. Par souci de cohérence, il faudrait aussi améliorer la collecte et le traitement des données relatives aux plus grandes entreprises.

41. Le renforcement du rôle du registre des entreprises en tant que cadre applicable à toutes les statistiques relatives aux entreprises, permettra d'établir plus efficacement ces statistiques. Ses principaux atouts résident dans les procédures appliquées et la qualité des produits. Au sein

de Statistics Finland, le cadre global que constitue le registre confère aux statistiques un caractère cohérent, réduit les coûts (échantillons plus restreints, effets de synergie dans l'exécution des tâches) et rend les procédures plus efficaces. La coopération avec les fournisseurs de données administratives permet d'exercer un contrôle de qualité sur celles-ci et d'alléger la charge de travail des entreprises répondantes.

42. L'un des objectifs stratégiques consiste à élargir le champ couvert par le registre en y introduisant éventuellement de nouvelles variables indispensables aux statistiques économiques. Ces variables peuvent provenir des bases de données d'autres statistiques relatives aux entreprises ou étayer les données directement recueillies aux fins de telles statistiques. Il faudra peut-être accroître le volume des informations de base sur les entreprises contenues dans le registre, en utilisant par exemple les statistiques régionales.

RÉFÉRENCES

Laukkanen, Timo: Concepts and Methods for Information and Data Sharing, vingt et unième réunion du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises − Table ronde internationale sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises.

Viitaharju, Tuula: Business Registrer Data Dissemination Issues in Finland, dix-septième Table ronde internationale sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises.

Statistics Finland: Strategy for economic statistics and measures proposed for 2008-2012.

[ENGLISH ONLY]

Annexe I

MILESTONES IN THE DEVELOPMENT OF BUSINESS REGISTER HISTORY

1953 Business census;
1964 Business census;
1968 Regular maintenance of Business Register - total updating every second yea;
1968 Business ID of tax administration covers sales tax unit;
1969 First BR questionnaire - to all businesses within sales tax (sales tax was a kind of initial stage of VAT;
1972 First delivery of BR statistics. As sales tax covered well only manufacturing, trade, construction and hotels and restaurants the published statistical booklets were produced only on enterprises and establishments of these industries;
1984 expansion to employers, which means better coverage for service sector and private non-profit sector, all industries in publication;
1985 start to publish Statistics of Enterprise Openings and Closure;
1985 Register of central government units (separate register) - data collection in co-operation with regional Employment statistics and State Treasure;
1987 Linking working persons to their employers' establishments by a joint survey with regional employment statistics (central point of register based population census statistics;
1988 Regular annual maintenance of Business Register (see also y. 1968;
1990 Local government units attached to register of central government units - using only administrative data;
1990 Finland becomes the second country in the world to draw a register-based Population Census;
1990 expansion to all business tax units (which means good coverage also of small business units;
1991 Law on Business ID (tax administration generates, Statistics Finland circulates, next step: in 1998 Business ID covers also sole proprietors;
1991 - 2001 BR phone service for disseminating Business ID;
1994 Statistics Act identifies a list of public data items in BR;
1995 Start to develop Enterprise Group register as part of BR (covers in the beginning only truncated and largest groups);
1995 European Union membership, BR regulation concerning Finnish BR;
1999 BR statistics into Internet (free of charge);
2000 public sector register is joint to main BR;
2001 Law on BIS, legal register: joint business information system of the National Board of Patents and Registration and the Tax Administration - unique business ID in Finland - free service available in the Internet, Statistics Finland closes phone service of the Business ID;
2006 Register of Enterprise respondents and respondents' service;
2007 Expansion to agriculture;
2008 Profiling activities start;
2009 Planning the new BR system (former systems were implemented in 1968, 1984, 1997)

[ENGLISH ONLY]

Annexe II

BUSINESS REGISTER DATA COLLECTION

Administrative data sources:

REGISTER PROVIDER	CONTENTS - the most important variables	PERIODICITY, or the updating times per year
Tax administration (1)	Customer register of Tax administration - main source of units for BR - Business ID, name, postal and location address, postcode, municipality, legal form, NACE-code, accounting period, date of registration and closure	- monthly
Tax administration (2)	Business revenue data file (accounting data) - turnover, - balance	- data on accounting period - several updates following data accumulation
Tax administration (3)	Primary producers' taxation data file - economic variables of farms and forestry	- annual
Tax administration (4)	Payment control register for VAT and employer contributions (VAT and PAYE data[1]) - sales - sum of wages and salaries, etc.	- monthly
Tax administration (5)	Employer's annual notifications (annual PAYE register) - wages and salaries	- annual
Tax administration (6)	Data on company owners - owner (foreign, domestic?) - share of ownership - affiliate, subsidiary company - share of ownership	- annual
Tax administration (7)	Data on partnership members - partnership ID - share of participation	- annual
National Board of Patents and Registration (8)	Trade Register - business closures, - mergers, their ID-relationships	- every second month
National Board of Patents and Registration (9)	Annual reports (scanned picture files) - consolidated financial statements - subsidiaries	- weekly
National Board of Customs (10)	Business engaging in foreign trade - reference to intrastat system - import, export companies	- annual

[1] VAT = Value added tax; PAYE = pay as you earn

REGISTER PROVIDER	CONTENTS - the most important variables	PERIODICITY, or the updating times per year
Bank of Finland (11)	Foreign Direct Investment - investing country - share of ownership	- annual
Invest in Finland (12)	Foreign investment - ownership	- annual
Population Register Centre (13)	Register of Buildings and Dwellings - map coordinates	- annual
State Treasury (14)	Register of agencies and offices in central government - agency ID, name, address Employment relationship register of civil servants - employment of central government	- annual - annual
Local Government Pensions Institution (15)	Register of local government units and employment relationships of wage earners - local units - employment of local government	- annual
Information Centre of the Ministry of Agriculture and Forestry (16)	Farm register (‘sister register’ for BR) - link relationship between the two registers	- annual

Commercial data sources:

REGISTER PROVIDER	CONTENTS	PERIODICITY
Post of Finland (17)	Address Register - genuine addresses in use in Finland File of company addresses - business addresses	- twice a year - every second month
Suomen Asiakastieto Oy (18)	Consolidated financial statements - consolidated groups - subsidiaries	- annual

[ENGLISH ONLY]

Annexe III

LIST OF PUBLISHED STATISTICAL TABLES

Enterprises according to NACE *(n=1077)*, (Number of enterprises, Employment, Turnover);

Enterprises according to NACE *(n=21)* and legal form *(n=7)*, (Number of enterprises, Employment, Turnover);

Enterprises according to NACE *(n=105)* and ownership *(n=5)*, (Number of enterprises, Employment, Turnover);

Enterprises according to NACE *(n=21)* and institutional sector *(n=5* , (Number of enterprises, Employment, Turnover);

Enterprises according to NACE *(n=105)* and size category of employment *(n=10)*, (Number of enterprises, Employment, Turnover);

Enterprises according to NACE *(n=105)* and size category of turnover *(n=10)*, (Number of enterprises, Employment, Turnover).

Establishments according to NACE *(n=1080), (*Number of establishments, Employment, Turnover);

Establishments according to NACE *(n=105)* and regions *(n=20), (*Number of establishments, Employment, Turnover);

Establishments according to municipalities *(n=416), (*Number of establishments, Employment, Turnover);

Establishments according to NACE *(n=105)* and size category of employment *(n=8), (*Number of establishments, Employment, Turnover);

Establishments according to NACE *(n=21)* and size category of turnover *(n=9), (*Number of establishments, Employment, Turnover);

Establishment in Retail trade according to municipalities *(n=416), (*Number of establishments, Employment, Turnover).